





3.00 crédits	30.0 h	Q1
--------------	--------	----

Enseignants	Demeulenaere Isabelle (coordinateur(trice)) ;
Langue d'enseignement	Neerlandais
Lieu du cours	Louvain-la-Neuve
Préalables	L'unité d'enseignement est de niveau perfectionnement et suppose donc au départ une très bonne maîtrise réceptive et productive de la grammaire et du vocabulaire de base ainsi que la maîtrise des aptitudes langagières du niveau B2 du « Cadre européen commun de référence pour les langues » (CECR). L'unité d'enseignement LNEER2600 peut servir de préparation à cette unité-ci, mais n'en constitue pas un pré-requis indispensable.
Thèmes abordés	Cette unité d'enseignement est articulée autour de différents thèmes liés principalement au domaine professionnel dans lequel l'étudiant sera appelé à s'insérer. Des thématiques liées au monde professionnel au sens large seront abordées au fil des cours et les étudiants auront également l'occasion de présenter leur domaine d'étude sous forme de présentation (vulgarisation scientifique).
Acquis d'apprentissage	<p>A la fin de cette unité d'enseignement, l'étudiant est capable de :</p> <p>Compréhension écrite</p> <ul style="list-style-type: none"> • comprendre dans le détail des textes longs et complexes, qu'ils se rapportent ou non à son domaine, à condition de pouvoir relire les parties difficiles. <p>1</p> <ul style="list-style-type: none"> • comprendre dans le détail une gamme étendue de textes que l'on peut rencontrer dans la vie sociale, professionnelle ou universitaire et identifier des points de détail fins, y compris les attitudes, que les opinions soient exposées ou implicites. <p><i>Niveau C1 du « Cadre européen commun de référence pour les langues »</i></p> <p>Compréhension orale</p> <ul style="list-style-type: none"> • comprendre une conférence et un discours assez long, même s'il n'est pas clairement structuré, et suivre une argumentation complexe à condition que le sujet en soit relativement familier (comprendre un conférencier, un interlocuteur lors d'une réunion, d'une négociation, au téléphone, '). <p>2</p> <ul style="list-style-type: none"> • comprendre les émissions de télévision et les films sans trop d'effort. <p><i>Niveau C1 du « Cadre européen commun de référence pour les langues »</i></p> <p>Expression orale</p> <ul style="list-style-type: none"> • d'utiliser la langue avec aisance, correction et efficacité dans une gamme étendue de sujets d'ordre général, éducationnel, professionnel, en indiquant clairement les relations entre les idées. <p>3</p> <ul style="list-style-type: none"> • de communiquer spontanément avec un bon contrôle grammatical sans donner l'impression d'avoir à restreindre ce qu'il/elle souhaite dire et avec le degré de formalisme adapté à la circonstance. <p><i>Niveau B2+ du « Cadre européen commun de référence pour les langues »</i></p> <p>Expression écrite</p> <ul style="list-style-type: none"> • d' écrire un essai ou un rapport qui développe une argumentation en apportant des justifications pour ou contre un point de vue particulier et en expliquant les avantages ou les inconvénients de différentes options. <p>4</p> <ul style="list-style-type: none"> • de rédiger un courrier formel et connaître les formules les plus appropriées aux différentes formes de correspondance utilisées en milieu professionnel. <p><i>Niveau B2 du « Cadre européen commun de référence pour les langues »</i></p> <p>Code</p> <p>5</p> <ul style="list-style-type: none"> • Extension du vocabulaire général (au-delà des 4000 premiers mots) et spécifique au monde du travail. • Consolidation des structures grammaticales spécifiques simples et complexes du néerlandais.

	<p>L'utilisation du code est vue dans une perspective communicative sans toutefois négliger la correction.</p> <p>Culture</p> <p>Au niveau de toutes les aptitudes précitées, sensibiliser les étudiants à la culture flamande et néerlandaise, développer la capacité d'apprécier les valeurs transmises par cette culture à travers différents domaines (social, politique, économique).</p>
Modes d'évaluation des acquis des étudiants	<ul style="list-style-type: none"> • Évaluation permanente (participation au cours, tâches régulières à réaliser, présentation scientifique orale,...) • Test écrit et oral en fin d'année. • Session de septembre : l'examen oral ainsi que les tests de vocabulaire peuvent être réorganisés pour un étudiant ayant échoué à condition d'avoir réalisé durant l'année les tâches demandées. Un étudiant qui n'aurait pas participé aux séances de cours n'aura pas la possibilité de passer l'évaluation en session de septembre uniquement.
Méthodes d'enseignement	<ul style="list-style-type: none"> • Encadrement: cours en groupes de maximum 20 étudiants. • Charge de travail Heures présentielles : 30 h Travail autonome : 60 h • Toutes les compétences (écouter, parler, lire et écrire) seront abordées au cours, même si l'accent sera mis sur la communication orale en milieu professionnel. <p>L'étudiant est tenu de faire un exposé seul sur un domaine d'étude spécifique (sujet de mémoire ou de thèse par exemple) à un public non spécialisé dans ce domaine. C'est également chaque étudiant qui, à tour de rôle, prépare un dossier de lecture autour d'un sujet au choix lié au monde professionnel au sens large.</p>
Contenu	<p>Cette unité d'enseignement consiste à aider l'étudiant à être opérationnel dans le monde professionnel dans lequel il sera appelé à s'intégrer. Par le biais de dossiers de lecture amenés par les étudiants et de présentations de vulgarisation scientifique, l'étudiant développera les finesses de la langue parlée et écrite. Toutes les compétences (écouter, parler, lire et écrire) seront donc abordées, même si l'accent sera mis sur la communication orale en milieu professionnel.</p>
Ressources en ligne	<p>https://moodle.uclouvain.be</p>
Bibliographie	<ul style="list-style-type: none"> • plateforme d'apprentissage Moodle • matériel authentique tiré de la presse belge néerlandophone ainsi que de certains sites tels que job@.be, vacature.com
Autres infos	<p>Conditions d'accès à cette unité d'enseignement : avant de valider le programme de l'étudiant, le jury restreint se doit de vérifier, si l'étudiant a choisi d'y inscrire cette unité d'enseignement, que la coordinatrice a bien validé l'inscription de cet étudiant dans l'un des groupes, ceci permettant une bonne gestion des groupes au sein de l'Institut des Langues Vivantes.</p>
Faculté ou entité en charge:	<p>ILV</p>

Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE)				
Intitulé du programme	Sigle	Crédits	Prérequis	Acquis d'apprentissage
Master [120] en interprétation	INTP2M	3		
Master [120] en administration publique	ADPU2M	3		
Master [120] : ingénieur de gestion	INGE2M	5		
Master [120] en sciences de gestion	GEST2M	5		
Master [120] en gestion des ressources humaines	GRH2M	3		